
Astuce PLEX

Septembre 2016



Évaluation PLAISIR retardée, que faire ?

Si, pour une des trois raisons suivantes, l'évaluation PLAISIR d'un résident ne peut être réalisée dans les délais normés, il est important de nous en informer afin que le PLEX ne soit pas facturé.

1. le résident est hospitalisé avant d'avoir pu être évalué avec PLAISIR.
2. l'évaluation PLAISIR est retardée à la demande d'EROS afin de pouvoir être utilisée dans le cadre d'un suivi de formation de l'évaluateur PLAISIR.
3. l'évaluateur PLAISIR quitte subitement (maladie, décès, conflit) l'EMS. Ce dernier se retrouve sans évaluateur pendant un certain temps et a de la difficulté à trouver un ou des évaluateurs externes.

Nous devons être avisé **via un courriel « officiel »** à l'adresse support@erosinfo.com et le courriel doit fournir les informations suivantes sur le résident concerné :

- | | |
|-----------------------|------------------------|
| ⇒ la raison du retard | ⇒ la date de naissance |
| ⇒ le numéro de l'ems | ⇒ la date d'admission |
| ⇒ le sexe | |

Bonne utilisation de PLEX
et bon automne!

